Collectif Orb et Monts Environnement

Collectif Orb et Monts Environnement

Revue de presse, C.O.M.E. reconnu d'INTERET GENERAL (07/2026)

déchets sauvages, HERAULT

Quelles sont les initiatives dans le département?

Des : élus, associations, clubs, entreprises, écoles/collèges/lycées, individus

Août 2026

Bédarieux, Béziers, Cœur d'Hérault (COMCOM), Haut Languedoc (COMCOM), Le Caylar, Montagnac, Mudaison, Palavas (3), Plages Biterroises, Pomerols, Portiragnes, St Pons de Thomières, Sérignan, Servian, Valras Plage, Vendres, Villeveyrac,

+ P.O. (2)

Soit 17 villes/villages/territoires, pour 19 actions

+ 4 informations sur Recyclage/Evènement

Sérignan

La lutte contre les dépôts sauvages s'intensifie



Un exemple de ce que l'on trouve aux abords de la commune.

Notre environnement n'est pas une décharge : face aux dépôts sauvages qui persistent, la mairie appelle chacun à la responsabilité.

Le constat est alarmant : pneus abandonnés dans les ruisseaux, pare-chocs, bidons d'huile et déchets divers détériorent fortement le cadre de vie des habitants.

Dans un souci de protection de l'environnement et d'hygiène, les agents des services techniques ont procédé au ramassage de plus de huit camions de pneus ! Une nouvelle opération est en cours et nécessitera jusqu'à quatre camions supplémentaires pour évacuer les déchets.

« Ces dépôts sauvages sont inacceptables : ils dégradent le cadre de vie et représentent un coût important pour la collectivité. Des dispositifs de dissuasion sont en place pour identifier les auteurs. Toute infraction constatée fera l'objet de poursuites », prévient la municipalité.

Mudaison

Une seconde vie pour les bouteilles en verre

Un bac dédié aux bouteilles réemployables vient d'être installé à la déchèterie de Mudaison, sise sur la D24, chemin des Cerisiers. Il est placé à côté des bornes à verre habituelles et reçoit seulement les bouteilles comportant le logo réemploi. Cette nouvelle opération d'économie circulaire résulte d'une convention passée par l'agglomération de l'Or avec Oc'Consigne, une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) spécialisée dans le réemploi des bouteilles en verre et basée à Lattes. Cette expérimentation est également portée par le Syndicat Pic Étang. Une seconde vie est donc donnée aux bouteilles qui ne passent pas par la case déchet. Après collecte, elles sont lavées, contrôlées puis remises en circulation auprès de producteurs partenaires. Ce réemploi du verre permet de limiter la production de nouveaux emballages et de réduire l'impact environnemental.



Une convention signée entre l'Agglo et Oc'Consigne.

▶ Correspondante Midi Libre : 07 80 04 35 13





Des canettes et des bouteilles d'eau retrouvées. P.R.O.

Des tonnes de déchets aux abords de l'A9 et de l'A75

ENVIRONNEMENT

Pour Benoît Schumann, les images publiées le 25 août, ne sont pas anodines. *« C'est un message d'alerte »*, affirme le président de l'ONG Project Rescue Ocean, y voyant une conséquence au dérèglement climatique.

Depuis plusieurs années, l'ONG biterroise tente de sensibiliser la population grâce à la communication et, désormais, à l'intelligence artificielle. Pourtant, Benoît Schumann reste convaincu que *« si le comportement humain ne change pas, on n'y arrivera pas »*. À ses yeux, *« la meilleure des sensibilisations, c'est l'action »*.

Une urgence qui semble partagée : selon WeClean, 97 % disent concernées par l'environnement. Sur le terrain, les conséquences dépassent largement le simple paysage dégradé. Les déchets pourraient rejoindre les rivières, puis la Méditerranée, menaçant notamment les pêcheurs professionnels.

« Ces déchets impactent ceux qui nous nourrissent », alerte-t-il. Avec 960 tonnes de déchets sauvages recensées, Benoît Schumann appelle désormais à *« sortir du greenwashing* (une stratégie marketing utilisée par une organisation pour se donner une image de responsabilité écologique, NDLR) » et à passer à l'action. Car, selon lui, incendies, intempéries et dégradation de la



Un incendie sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Villeveyrac a été maîtrisé

Un incendie s'est déclaré le 17 août en fin d'après-midi sur l'ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux) de Villeveyrac. *« Détecté rapidement grâce aux caméras thermiques du site et à la réactivité des équipes présentes, le sinistre a nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers, qui ont déployé d'importants moyens pour en contenir la propagation »*, indique Sète Agglopôle dans un communiqué. *« Le sinistre a pu être contenu puis maîtrisé, malgré plusieurs reprises du feu au cours de la nuit. Il a finalement été éteint grâce, notamment, au recouvrement de la zone incendiée par des matériaux inertes. »* Les opérations de sécurisation se sont poursuivies le 18 août au matin. L'origine du sinistre reste indéterminée, mais *« cet incendie rappelle que les piles et batteries au lithium ne doivent jamais être jetées avec les ordures ménagères, mais déposées en déchetteries. »* PHOTO SÈTE AGGLOPÔLE

Palavas-les-Flots

La ville s'engage avec Protox Collect

La ville fait le choix d'une démarche innovante qui associe sécurité, prévention, économie circulaire et protection de l'environnement. Elle devient la première ville pilote de l'Hérault à s'engager avec Protox Collect pour mettre en place une solution complète face au phénomène des bouteilles de protoxyde d'azote abandonnées dans l'espace public. L'objectif est de protéger les agents municipaux, les usagers et l'environnement. Une bouteille de protoxyde ne doit jamais être jetée dans une poubelle classique, car elle reste sous pression et peut provoquer des incidents lors de la collecte ou de l'incinération.



Comprendre les risques et adopter les bons reflexes.

Avec ce partenariat, la Ville avec ses agents, met en place une filière dédiée comprenant des contenants sécurisés, une collecte réglementaire, une traçabilité des déchets et leur valorisation. Les bouteilles vides sont recyclées localement et transformées en mobilier urbain sous la marque Urban Reborn, donnant ainsi une seconde vie à ces déchets.

Le **samedi 29 août**, une journée de sensibilisation est proposée par Playi devant l'Hôtel de Ville de 13 h à 19 h. Des barnums le long de la promenade proposerons au grand public une animation avec des casques de réalité virtuelle. « *Si cette expérimentation est concluante, elle pourra inspirer d'autres communes* », précise le maire Christian Jeanjean.

▶ Correspondante Midi Libre : 06 09 22 14 46

Haut-Languedoc

En pique-nique aussi, les déchets se trient

En pleine saison estivale, la communauté de communes du Haut-Languedoc invite habitants et visiteurs à adopter les bons réflexes de tri des déchets, notamment lors des pique-niques, afin de préserver les espaces naturels du territoire.

Des sacs orange sont mis gratuitement à disposition des habitants dans leur mairie. Les hébergeurs touristiques sont également encouragés à en proposer à leurs vacanciers. Randonneurs, camping-caristes et visiteurs de passage peuvent s'en


Des gestes simples à adopter même pendant les vacances.

nes pratiques. Aucune poubelle sites de Bouldouïres et du Gua

Les bacs d'ordures ménagères, ou poubelles grises, sont réservés aux sacs noirs contenant les déchets non recyclables : déchets d'hygiène, mouchoirs, cotons usagés, couches, protections périodiques, poussière, etc.

Les biodéchets doivent être déposés dans les sacs orange, puis dans les bacs d'ordures ménagères ou directement dans les composteurs prévus sur les zones de tri.

En adoptant ces gestes simples, même pendant les vacances, chacun contribue à préserver la

Valras-Plage

La lutte contre les mégots jetés s'intensifie

Sur la route, un fumeur sur cinq admet jeter son mégot par la fenêtre de sa voiture. Un geste banal aux conséquences bien souvent dramatiques. En ville, si le nombre de mégots de cigarette jetés dans l'espace public n'est pas connu, les conséquences sont tout aussi graves pour les milieux naturels et la mer. L'environnement paie le prix fort.

Pour lutter contre ces gestes d'imprudence et d'incivilité, les pouvoirs publics mènent des campagnes d'alerte et d'information, tandis que les collectivités locales s'équipent afin que les fumeurs adoptent enfin les bons réflexes en toutes circonstances.

C'est ainsi que la Ville de Valras-Plage a décidé de se joindre à cette indispensable démarche de sensibilisation. En signant prochainement un contrat avec un éco-organisme agréé, elle entend renforcer la lutte contre les mégots jetés dans l'espace public et encourager les comportements responsables au quotidien.

Ainsi, la commune bénéficiera d'un soutien au nettoiement et sera dotée d'équipements et d'outils adaptés : cendriers urbains, éteignoirs, cendriers de poche et supports de sensibilisation.


Cendriers urbains et éteignoirs pour adopter les bons réflexes.

« *Il s'agit d'un défi collectif qui poursuit un double objectif : améliorer la propreté de l'espace public et prévenir les risques liés aux mégots mal éteints, particulièrement accrus pendant les périodes estivales et de sécheresse* », estiment les services municipaux. « *La commande des cendriers de poche a d'ores et déjà été lancée et le déploiement des cendriers urbains et des éteignoirs s'effectuera à l'issue de l'état des lieux en cours* », précise la responsable municipale.

Avec l'implantation de nombreux cendriers sur la voie publique, les fumeurs n'auront plus aucune raison de méconnaître les bons réflexes.

Plages sans tabac : un an après, quel changement sur le littoral biterrois ?

SOCIÉTÉ

Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer sur les plages françaises durant la saison balnéaire, sous peine d'une amende de 135 €. Le bilan sur les plages du Biterrois

Romane Lafosse-Marin
rlafosse-marin@midilibre.com



Quelque 4 500 milliards de mégots de cigarettes sont jetés au sol chaque année dans le monde, ici la plage de Portiragnes. RLM

Assis sur sa chaise de camping, les pieds quasiment dans l'eau, Denis, 64 ans, allume une cigarette sur la plage de Portiragnes. « *Tant que les gens ne jettent pas par terre, je ne vois pas pourquoi on interdit ça.* » Chapeau sur la tête, peau rougie par le soleil, cet originaire des Hauts-de-Seine a toujours fumé sur la plage, mais n'a « *jamais jeté le moindre mégot dans le sable* ».

Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer sur les plages françaises bordant des eaux de baignade pendant la saison balnéaire, y compris les plages privées, sous peine d'une amende de 135 €.

L'un des objectifs du décret est de contribuer à dénormaliser le tabac et limiter son attractivité sociale. « *C'est une bêtise cette interdiction. Ce n'est pas en interdisant que les gens vont arrêter de fumer* », affirme Denis. En France, le tabagisme passif est estimé responsable de près de 1 100 décès par an selon le dispositif public Tabac info service.

Des habitudes qui se changent peu à peu

Juste à l'entrée de la plage, assise sur un petit rebord en béton, Olivia, 49 ans, fume sa cigarette. Cette mère de famille dunkerquoise s'est adaptée à l'interdiction, par « *peur de l'amende* », mais aussi par « *prise de conscience* » : « *J'ai compris que ça pouvait déranger les gens autour de moi* ». Un déplacement qui « *ne coûte pas grand-chose* » selon la vacancière.

« Je préfère me forcer à me déplacer »

Une prise de conscience partagée par Mathis, 19 ans, venu passer ses vacances à Valras-Plage. Torse nu, encore en maillot de bain et les cheveux mouillés, il a quitté le sable pour pouvoir fumer proche d'un cendrier. « *Je sais que si je suis sur la plage par facilité je vais le jeter par terre donc je préfère me forcer à me déplacer.* »

En 2024, d'après l'ONG Surfrider Foundation, 300 000 mégots ont été ramassés sur les plages françaises. Un seul d'entre eux peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

La préservation de la nature est le deuxième objectif derrière le décret de 2025. Car au-delà du simple mégot, la cendre des cigarettes, elle aussi, pollue. Elle contient des résidus de combustion du tabac et des substances chimiques nocives, incluant des métaux lourds (plomb, cadmium, nickel) ainsi que des traces de polluants toxiques.

> **C'est sûr que ce serait plus simple avec plus de cendriers dans le coin**
> OLIVIA
> (VACANCIÈRE À PORTIRAGNES)

La loi concerne cinq lieux publics

PRÉCISION Outre l'interdiction de fumer sur la plage, quatre autres types de lieux sont concernés par la loi promue en 2025. Les amateurs d'espaces verts devront se passer de cigarettes dans les parcs et jardins publics. Finis, également, la cigarette qui permet de tuer le temps en attendant le bus : les zones d'attente de voyageurs sont désormais non-fumeur. Fidèlement à l'adage "un esprit sain dans un corps sain", les lieux consacrés au sport et à la lecture – stades, piscines ou parvis des bibliothèques – sont également visés par l'interdiction. Enfin, pour limiter le tabagisme passif des enfants, fumer est interdit dans un rayon de dix mètres des écoles et des aires de jeux. Cette loi intervient à la suite d'une lente régularisation des espaces fumeurs. La première restriction intervient en 1991 et est complétée par la loi de 2006 qui interdit de fumer dans les espaces collectifs fermés : restaurants, lieux de travail, transports...

« *La plage peut rester propre, il faut juste des zones fumeurs* », affirme Denis, tout en éteignant sa cigarette dans un verre avec un fond d'eau.

À l'entrée de la plage de Portiragnes, un seul cendrier trône. « *La dernière fois, il était rempli et débordait, il y avait un couple mégot à la main. Ils cherchaient une poubelle. C'est sûr que ce serait plus simple avec plus de cendriers dans le coin* », raconte Olivia.

À Valras, «le nombre de cendriers a été renforcé »

À Valras, la municipalité tente de mettre en œuvre d'autres dispositifs pour limiter cette pollution. « *On a renforcé le nombre de cendriers aux abords des plages et la distribution de cendriers portatifs* », affirme Rémi Peillet, directeur général des services de la mairie.

Un soutien au nettoyage

Une initiative qui s'inscrit dans la nouvelle collaboration entre la Ville et Alcome, éco-organisme agréé par l'État, pour lutter contre les mégots abandonnés.

Un partenariat qui permettra à la commune de bénéficier d'un soutien au nettoyage ainsi que d'équipements et d'outils adaptés : cendriers urbains, de poches, éteignoirs et supports de sensibilisation.

Vendres

Un poisson glouton a été installé sur la plage



Sensibiliser la population.

Un poisson glouton a été installé sur la plage de Vendres. Cette opération qui va dans le sens d'un littoral plus propre, a été réalisée en partenariat avec le Département.

Ce dispositif permet à chacun de déposer ses bouteilles en plastique afin qu'elles soient ensuite collectées et recyclées. Un geste simple qui contribue à préserver la propreté et à protéger l'environnement.

Ce drôle de poisson, en ferraille et transparent, attire tout de suite les regards des baigneurs. Mais il est là pour sensibiliser la population et les vacanciers à lutter contre le fléau du plastique en Méditerranée. Tout l'été, la Ville de Vendres assurera la collecte et le recyclage des déchets plastiques engloutis par le poisson glouton.

Le Caylar

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS. Le Syndicat Centre Hérault ouvre la consultation publique de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2026-2031 **jusqu'au 24 août 2026**. Le projet de PLPDMA est consultable et téléchargeable sur le site internet du Syndicat Centre Hérault. Ainsi, jusqu'au 24 août, chacun peut transmettre ses observations par courriel : animation@syndicat-centre-herault.org ou par courrier au Syndicat Centre Hérault – Service Communication et Développement territorial – Route de Canet – 34800 Aspiran. Les contributions recueillies pendant cette consultation viendront enrichir le programme avant son adoption. Le Syndicat Centre Hérault invite l'ensemble des habitants à prendre connaissance du document et à participer à cette réflexion collective pour construire un territoire toujours plus engagé dans la réduction des déchets.

▶ Correspondant Midi Libre : 06 46 73 24 30

À Portiragnes, des plages nettoyées dans le respect de l'écosystème

ENVIRONNEMENT

À rebours de nombreuses communes de l'Hérault, Portiragnes a fait le choix de se passer de cribleuses. Les saisonniers la nettoient manuellement et protègent sa biodiversité.

Solène Arnal
sarnal@midilibre.com

Les habitués des plages lisses et domestiquées seront surpris par cette vision. À Portiragnes, les plages sont nettoyées sans le passage de cribleuses quotidiennes. Seuls deux passages sont autorisés : au début de la saison et le 16 juillet, lorsqu'en temps normal les feux d'artifice explosent et que l'on retrouve des débris dans le sable.

Ainsi chaque matin, à l'aube, une équipe de saisonniers armée de pinces et de sacs plastiques nettoie manuellement la plage. Avec une consigne claire : n'enlever que ce qui vient de l'humain. Coquillages brisés, bois flotté, rhizome de posidonie, mues de crustacés, tête d'oursin… Tout ce qui compose la laisse de mer (lire encadré) et fait le biotope de la plage, reste.

Habituer le public à des plages naturelles

La commune est labellisée pavillon bleu depuis 1985 pour ses qualités environnementales et continue de remplir un cahier des charges prenant en compte la protection de ce milieu. Il en résulte une plage naturelle et vivante, où, entre les dunes, les oiseaux viennent nidifier et la flore endémique prospérer. Reste à habituer le public.

« Ce sont des choix qui ne sont pas toujours populaires mais sans cela, un jour, nous n'aurons plus de plage », souffle une élue de la collectivité. Une référence aux 20 000 kilomètres de littoraux français qui souffrent d'érosion. À Portiragnes, le phénomène recule grâce au développement du végétal qui augmente la stabilité des dunes.

Pour autant, touristes et locaux veulent profiter d'une plage propre. Alors mètre par mètre, Agathe Muller, Gabriel Deffrasnes et Steven Delmont, arpente la plage pour traquer mégots de cigarettes, cartons de pizza, canettes, bouteilles en verre et autres preuves des petites incivilités.

« Le bureau est pas mal »

Sept jours sur sept, une équipe de quatre personne arpente les 1,8 km de plage de la commune. En moyenne, ils remplissent un conteneur de 660 litres par jour. *« C'était à peu près la même chose il y a dix ans »*, estime l'un des saisonniers. Il croit déceler que les baigneurs de jour font attention et que ce sont surtout les *« apéros du soir qui laissent des traces »*.



Les nettoyages quotidiens sont effectués de la mi-juin à la mi-septembre. SOLÈNE ARNAL

Ce matin du mois d'août, les trois coéquipiers, tous de Portiragnes, sont en poste depuis six heures du matin – l'une des leurs profite d'une journée de congé. Les quelques nageurs et promeneurs de chien, puisque la plage où ils se trouvent leur est autorisée, qui les croise leur adresse sourires et salutations. *« Il y a souvent des personnes qui nous remercient pour la propreté de la plage et des infrastructures »*, se réjouit Steven Delmont.

Au-delà du nettoyage, ils ont aussi un rôle de médiateur. Ils informent les usagers sur les bonnes pratiques, et font remonter leurs observations. Pour cela, ils ont suivi une formation avec la police de l'environnement qui les a renseignés sur l'écosystème. Ils ont, par exemple, appris à repérer les traces d'une tortue qui viendrait pondre – un phénomène de plus en plus fréquent avec le réchauffement de l'eau. Une perspective qui met quelques étoiles dans les yeux de ces Portiragnais très impliqués dans leur tâche. Et une façon de donner du sens à ce travail difficile mais essentiel. Les pieds dans le sable et tourné vers la Méditerranée, Steven sourit : *« Le bureau est pas mal quand même »*.

La laisse de mer, un écosystème discret

ENVIRONNEMENT La laisse de mer désigne l'ensemble des débris naturels déposés par la mer sur le rivage : algues, feuilles, bois, coquillages, herbiers de posidonie… Ces dépôts nourrissent une multitude d'organismes, offrent un refuge à de petits animaux et contribuent à retenir le sable, limitant ainsi l'érosion du littoral. En Méditerranée les algues sont très peu nombreuses et la laisse, très fine, est parfois réduite à une étroite ligne de débris végétaux sur la grève. Des milieux détruits par les cribleuses qui s'enfoncent de 30 centimètres dans le sable qu'elles retournent.

Mégots, canettes, bouteilles… tous les jours, ils ratissent le sable

PROPRETÉ URBAINE

À Palavas-les-Flots, durant l'été, la mairie mobilise chaque jour cinquante agents pour assurer le nettoyage de la station balnéaire. L'agglomération du Pays de l'Or s'occupe de nettoyer les plages.

Baptiste Domergue
bdomergue@midilibre.com

Sur le littoral, la sécurité n'est pas le seul secteur à avoir besoin de renforts l'été. La propreté aussi. À Palavas-les-Flots, cinquante agents engagés par la mairie sont sur le terrain chaque jour, de six heures à minuit, pour nettoyer la ville et les sept km de bords de plage.

« Il faut que chacun prenne ses responsabilités »

« *Parmi eux, dix sont des saisonniers présents de juin à septembre. Tous ces agents, à l'échelle de Palavas, c'est un renfort important* », assure Céline Lassort, adjointe à la mairie de Palavas-les-Flots et conseillère à l'agglomération du Pays de l'Or, en charge de la propreté urbaine. « *Il est important de comprendre que lorsqu'on voit un déchet, ce n'est pas un manque de moyens de la commune ou de l'agglomération, ce sont les incivilités, les comportements humains* », affirme l'élue qui explique que des points d'apports sont pourtant présents en nombre le long des plages. « *Les gens ne font pas l'effort de faire 50 mètres pour jeter leurs déchets,* déplore-t-elle. *Nous, on prend nos responsabilités avec des moyens importants. Mais il faut que chacun prenne ses responsabilités, ça s'appelle le bien vivre-ensemble.* »

Les déchets s'accumulent la nuit

La Ville assure la propreté jusqu'à la bordure de plage. Ensuite, c'est l'agglomération du Pays de l'Or qui prend le relais sur le sable. Kylian, 17 ans, fait partie des saisonniers en renfort pour Palavas. Équipé d'un balai, une pince, une pelle, des sacs-poubelles et un peu d'eau, il sillonne les rues le matin, dès six heures.

Mégots, canettes, cartons de glaces, serviettes en papier… Le jeune bachelier regrette que les gens ne fassent pas l'effort de jeter leurs déchets. « *Le matin quand on arrive on ramasse tous les déchets qui se sont accumulés la nuit. Le pire c'est le parking des arènes, beaucoup de gens traînent là-bas et ils laissent tout derrière eux* », regrette le Palavasien, qui se dit tout de même fier de participer à la propreté de sa commune.

Un job étudiant qui a aussi permis de changer sa vision des choses. « *J'ai un pote fumeur qui avait tendance à laisser ses mégots dans le sable quand on allait à la plage. Aujourd'hui, il a compris qu'avec moi il ne pouvait plus faire ça et on prend toujours un sac avec nous* », confie-t-il en souriant.



Paul est employé par l'agglomération du Pays de l'Or et assure la propreté des plages GIACOMO ITALIANO

Impact sur la biodiversité

Mais des mégots sur la plage, Paul, 18 ans, continue d'en voir tous les jours. Lui, est saisonnier pour l'agglomération. Il est donc chargé de nettoyer les plages. « *Les mégots c'est ce qu'on retrouve le plus, avec les petites bouteilles d'eau en plastique, qui sont devenues un véritable fléau ces dernières années. On les appelle les « flashs », les jeunes les remplissent d'alcool, viennent boire sur la plage le soir, puis les laissent derrière eux lorsqu'ils repartent* », dénonce cet étudiant en BTS tourisme, à Montpellier. Il dit ramasser beaucoup de microdéchets également comme des petits bouchons en plastiques ou des petits bouts de papier… « *Les gens pensent que ce n'est rien mais ça a un gros impact sur la biodiversité marine* », regrette Paul, qui repart, pince à la main, contribuer à rendre les plages du littoral montpelliérain plus propres.

Le fléau du protoxyde d'azote

DANGER Dans la liste des déchets, un petit nouveau s'est durablement installé ces dernières années : les bouteilles de protoxyde d'azote. De plus en plus nombreuses, elles ne peuvent pas être collectées et traitées comme des déchets classiques en raison de leur caractère hautement inflammable. « *L'année dernière, un camion a explosé à cause d'une bouteille jetée dans un sac-poubelle. Avec la chaleur, elle a pris feu* », se remémore Céline Lassort. Selon elle, plus de 50 bouteilles sont ramassées chaque semaine. « *Leur collecte et traitement coûtent six à huit euros par unité. C'est un coût pour la collectivité* », déplore l'élue qui annonce qu'un plan de collecte spécifique assortie de sensibilisation va être mis en place dès la semaine prochaine. « *Le traitement des bouteilles sera réalisé par une entreprise privée qui en fera du mobilier urbain* », s'enthousiasme-t-elle. Côté sensibilisation, « *il faut continuer d'expliquer que c'est néfaste pour la santé et dire aux consommateurs que les bouteilles n'entrent pas dans le tri classique en raison du risque d'explosion* ».

Bédarieux

Le Come a été reconnu association d'intérêt général

Même quand il fait chaud, le Come (Collectif Orb et Monts Environnement) continue ses sorties spontanées.
Au quai de la Passerelle, près de 7 sacs de déchets ont été ramassés dont 2 de canettes.
Les bénévoles du Come se plaisent à dire : *« Nous sommes déterminés à maintenir cet espace propre dans l'intérêt de la faune, la flore et la qualité de l'eau de l'Orb. »*
L'association vient d'être reconnue association d'intérêt général. Pour l'équipe, c'est une reconnaissance des actions menées depuis 4 ans. Ce nouveau statut sera un faire-valoir auprès des institutionnels.
Ainsi, les dons individuels effectués à l'association pourront être déductibles des impôts. Pour l'équipe, ce sont des arguments supplémentaires aux propositions d'actions, de partenariats, de sensibilisation.



L'association poursuit sa lutte contre les déchets.

Des informations sur les prochains projets pour la nouvelle année scolaire seront prochainement dévoilées. D'ici là, des contacts sont privilégiés pour avoir plus d'infos.

> Contacts : 06 48 02 71 97 ou 06 18 39 43 99 ou bien 06 84 66 15 12. asso.come@protonmailcom

Saint-Pons-de-Thomières

Des gestes d'incivilité que l'on ne voudrait plus voir

Campagnes de communication, affichages répétés, menaces d'une amende de 135 € pouvant être bien plus élevée si elle n'est pas réglée dans les délais… Mais rien n'y fait et une minorité de récalcitrants continue de déposer divers détritus autour des points d'apports volontaires. Un désagrément pour les locaux qui doivent souvent enjamber divers objets pour pouvoir déposer leurs déchets, et image très négative pour les visiteurs. *« Les dépôts sauvages ne sont pas une solution. Chacun est responsable de ses déchets. En laissant sacs, encombrants et détritus au pied des conteneurs, vous transformez ce lieu en véritable décharge. Un peu de civisme et de respect pour tous ne ferait pas de mal »*, souligne une habitante.



Trop de dépôts sauvages près des colonnes de tri.

De plus, en pleine saison estivale, la population augmente de façon significative et la production de déchets suit. Les équipes de la communauté de communes sont sur le terrain pour assurer une collecte toujours efficace malgré la hausse de quantité et des conditions météo difficiles.

Servian

Le carton recyclé transformé en œuvres monumentales



Cédric sous son gorille en carton. TEDDY TED FRAC

Teddy Ted Frac, de son prénom Cédric, vit à Servian depuis six ans. Il explique : *« Je suis un artiste tout à fait local et tout à fait amateur. Je suis professeur d'arts plastiques au lycée Bonne Terre à Pézenas. J'apprends à mes élèves la sculpture sur carton et le pochoir. Je fais de la sculpture sur carton depuis 4 ans ».*
Et de poursuivre : *« Je sculpte de grosses pièces comme mon gorille, ma dernière création. Travailler avec du carton recyclé fait partie de ma démarche artistique. Mon gorille a été conçu en 3D par ordinateur. Puis j'ai fait les plans et j'ai assemblé les 130 pièces. Il y a quelque temps, j'avais créé un cheval, une girafe, pour continuer avec un arbre, un palmier. Je ne travaillerai pas sur l'humain, il faudrait que je sois plus réaliste que je le suis. Il faut que ça m'amuse, il faut que ce soit fun. Je suis graffeur à mes heures et j'ai participé à la réalisation de nombreuses fresques. »*
Il est possible de découvrir les œuvres de Teddy Ted Frac à la boutique Art et Sun, zone des Rodettes, à Pézenas, ou sur son site Facebook : ced-ric.

Pomérols

Dépôts sauvages : la Ville appelle au civisme

Dans la commune, les dépôts sauvages de déchets ne passent jamais inaperçus. Aux abords des conteneurs, le long des chemins ou dans des secteurs moins fréquentés, sacs-poubelles, cartons, encombrants, gravats et déchets verts peuvent rapidement s'accumuler. Au-delà de la nuisance visuelle, ces abandons constituent une véritable atteinte au cadre de vie et à l'environnement. Pourtant, les solutions ne manquent pas. Déchèterie, points d'apport volontaire, collectes spécifiques ou dispositifs dédiés aux encombrants permettent de se débarrasser des déchets dans de bonnes conditions. La municipalité appelle à faire preuve de civisme et à préserver les espaces communs.



Des déchets très encombrants.

À Palavas, Jean-Claude, 77 ans, traque les trésors cachés de la plage

DÉTECTION DE MÉTAUX

Chaque matin avant l'arrivée des premiers vacanciers, Jean-Claude arpente les plages du littoral montpelliérain, détecteur en main.

Baptiste Domergue
bdomergue@midilibre.com

C'est une discipline où les pratiquants se font discrets. Mauvaise réputation ? Peur des contraintes du Code du patrimoine et des risques juridiques ? Un peu des deux, sans doute.
Il est 7 heures, le soleil est bas et donne au ciel une couleur orangée. Les mouettes et les tracteurs qui nettoient le sable peuplent la plage avant l'arrivée des premiers parasols. Parmi eux, une silhouette avance à pas réguliers, casque sur les oreilles, regard rivé au sol. Jean-Claude, 77 ans, musicien retraité originaire de Frontignan, pratique la détection de métaux depuis trente-cinq ans. Sous ses cheveux bouclés, la tranquilité et l'amusement de celui qui n'est pressé par rien ni personne.

Balade en famille

C'est par hasard qu'il a découvert cette pratique, en se laissant tenter dans un magasin d'armurerie. C'est surtout l'été qu'il détecte. « *C'est plus agréable le matin, je viens dès 5 heures, jusqu'à 8 heures. Il y en a qui viennent également la nuit mais ça craint plus* », dit-il, avant de révéler, qu'une nuit, ici à Palavas, quelqu'un avait tenté de lui piquer son détecteur violemment.
Il pratique pour l'entretien physique, le matin, avec son fils et son petit-fils, qu'il a lui-même initiés. « *Ça permet de décompresser, on profite du paysage, il n'y a personne sur la plage, il fait bon...* » Mais il le fait aussi pour le plaisir de chercher, lui qui chine beaucoup par ailleurs. « *J'aime la brocante, on ne sait jamais ce qu'on peut trouver, c'est assez excitant.* »
Reste que les trouvailles, justement, se font de plus en plus rares : « *Il y a 30 ans, on trouvait des bijoux, des bagues, maintenant on ne trouve plus que des bricoles. Les gens viennent avec très peu de choses sur eux à la plage. Ils n'ont plus de pièces, mais des cartes bleues... Après faut pas faire ça pour gagner sa vie*, lance le retraité en rigolant, *des fois on fait des journées à 1 € mais c'est le fait de chercher qui est sympa.* »



Il y aurait entre 50 000 et 100 000 pratiquants de la détection de métaux en France. BAPTISTE DOMERGUE

Fausses joies et beaux moments

Sur le terrain, il est équipé d'un détecteur, d'une pelle à trous pour tamiser le sable et d'un casque pour écouter les sons, qui diffèrent selon le type d'objet. « *Une pièce de 2 € ça claque. Une capsule de bière ça fait un double son, donc vous ne vous baissez même pas* », explique-t-il, le regard pétillant, ravi de détailler son matériel. Son détecteur est même équipé d'un écran indiquant le type de métal. « *C'est un haut de gamme, il peut aussi détecter dans l'eau.* »
Le faible de Jean-Claude ? Les bijoux. « *Ce sont les plus belles trouvailles. Une fois, j'ai trouvé une chevalière à 500 francs. Maintenant c'est de plus en plus difficile, ou alors quand on trouve, c'est du toc. Ça fait de sacrées fausses joies. Des fois vous creusez, ça brille, et au final c'est nul* », dit-il en souriant.
Comme beaucoup d'adeptes de la détection, il déplore l'image de pilleur. « *Je prends du plaisir à marcher sur le sable c'est tout, et l'idée de trouver un petit quelque chose n'est qu'une motivation supplémentaire. Évidemment, quand je trouve des clés ou une carte bleue, je les dépose aux objets trouvés.* » Et si un vacancier le sollicite pour retrouver un objet égaré, il assure qu'il l'aidera volontiers. « *Ça m'est déjà arrivé quelques fois, ce sont des beaux moments* », confie-t-il tout sourire avant de reprendre sereinement sa balade matinale, détecteur à la main.

Que dit la loi ?

EN FRANCE, l'usage d'un détecteur de métaux est strictement encadré par le Code du patrimoine. La recherche à visée historique ou archéologique n'est pas un loisir : elle exige une autorisation préfectorale (DRAC), accordée quasi exclusivement aux scientifiques.
Pour la détection de loisir, voici les conditions de terrain : l'accord écrit préalable du propriétaire sur terrain privé et le respect des arrêtés municipaux ou préfectoraux sur le domaine public (plages, parcs). Les sites archéologiques, monuments historiques, forêts domaniales et anciens champs de bataille sont strictement interdits.
Tout objet d'intérêt historique est considéré juridiquement comme archéologique. Il doit être déclaré et le prospecteur ne peut revendiquer aucun droit de propriété ni récompense financière : les vestiges trouvés appartiennent de plein droit à l'État.
Sans autorisation, les sanctions vont de la saisie du matériel à 7 500 € d'amende (jusqu'à 100 000 € et de la prison en cas d'atteinte au patrimoine).

Solidarité et objets retrouvés

COMMUNAUTÉ EN LIGNE

Depuis trois ans, le groupe Facebook Drop réunit des milliers détectoristes bénévoles qui recherchent gratuitement bagues, colliers et autres objets perdus. Rencontre avec Olivier, un des fondateurs.

Derrière une bague retrouvée sur une plage, il y a parfois une histoire bouleversante. Comme ce collier, perdu par une mère, sur lequel était accrochée une dent de son fils de sept ans, décédé. Un détectoriste l'a retrouvé et le lui a rendu. « *Ça fait de belles histoires, des moments avec beaucoup d'émotion. On arrive encore à donner la banane aux gens, même dans notre société individualiste. La preuve qu'on peut encore apporter de la joie sans monétiser* », raconte Olivier, 60 ans, fondateur du groupe Facebook Drop (*).

Plus de 3 000 détectoristes

Créée il y a trois ans, cette communauté rassemble aujourd'hui plus de 3 000 détectoristes sur tout le territoire. Le principe est simple : un particulier a perdu un objet de valeur ou sentimental, il poste une annonce, et des bénévoles se mobilisent pour tenter de le retrouver. « *Dès que quelqu'un met une demande sur le groupe Facebook, on essaye d'y aller le plus vite possible* », explique Olivier, qui pratique la détection depuis 40 ans dans l'Ariège.
Ensuite, par précaution, les échanges se font surtout en privé : « *On dit aux personnes de ne pas partager trop d'infos en public et de plutôt les partager avec les détectoristes de notre groupe disponibles aux alentours. Ça évite aux personnes mal intentionnées de récupérer les informations.* »

Redorer le blason

Car à côté des belles histoires, Olivier déplore l'existence de « *brebis galeuses* » au sein de la communauté. « *Comme dans tous les domaines, il y a des gens qui ne respectent pas les règles* », rappelle-t-il. Avec Drop, il compte bien changer le regard porté sur les détectoristes : « *On a besoin qu'on redore le blason des détectoristes, aujourd'hui on est considérés comme des pilleurs.* » Mais pour les milliers de membres du groupe, l'essentiel reste ailleurs : les objets retrouvés, ces histoires renouées, et ce sourire rendu à des inconnus.



A la recherche d'objets perdus sur les plages et dans les lieux publics. ARCHIVE PIERRE SALIBA

Ces belles histoires, le groupe en cumule aussi sur nos plages locales. À La Grande Motte, un détectoriste a mené une recherche pour un saisonnier ayant perdu sa chevalière en or la veille au soir. Après deux heures de recherche dans les vagues, l'objet a fini par ressortir. « *Il a eu de la chance, c'était pas une mission facile* », plaisante l'auteur du post. Du côté de Frontignan, un jeune homme s'est ému de retrouver deux bagues perdues sur la plage grâce à l'intervention rapide d'un membre du groupe : « *Bagues retrouvées en 15 minutes après l'arrivée du pro !* »

À contre-pied de l'individualisme

Et même quand l'objet reste introuvable, les remerciements affluent. Beaucoup saluent avant tout l'élan de solidarité et les rencontres nées de ces recherches collectives, dans une ambiance bien loin de l'image individualiste qu'on prête parfois aux réseaux sociaux.
Au-delà des restitutions, le groupe joue aussi un rôle d'entraide entre détectoristes eux-mêmes. Les membres les plus expérimentés y initient volontiers les novices, partagent leurs astuces de terrain et répondent aux nombreuses questions sur une législation parfois difficile à décrypter.

> (*) *Détectoristes en recherche d'objets perdus*

Quel matériel acheter ? Où ? À quel prix ?

SE LANCER

LES DÉTECTEURS de métaux s'échelonnent de 50 € à plus de 2 000 €. L'entrée de gamme (50 à 150 €) regroupe des appareils basiques sans réglages avancés. Entre 150 et 400 €, les modèles intègrent un affichage numérique et la discrimination des métaux. La gamme moyenne (400 à 800 €) propose le multifréquence et l'étanchéité. Le haut de gamme (800 à 2 000 € et plus) apporte des liaisons sans fil, des structures ultralégères en carbone, l'étanchéité en immersion profonde et des technologies avancées de traitement des sols minéralisés. Certains permettent même de détecter sous l'eau.
Ces matériels sont distribués dans les magasins spécialisés armurerie, chasse et pêche...), sur les plateformes de vente en ligne et au rayon équipement de certaines grandes enseignes.



Certains appareils permettent de rechercher sous l'eau. B.D.

Cœur d'Hérault : cette start-up veut valoriser les déchets agricoles

ENVIRONNEMENT

L'entreprise développe une innovation qui pourrait bientôt passer à l'échelle industrielle.

Jérôme Mouillot
jmouillot@midilibre.com



Emmanuel Moineau porte un projet révolutionnaire. JM

Installé à Aumelas, dans l'Hérault, Emmanuel Moineau est tout simplement en train de préparer une révolution écologique et industrielle avec son entreprise Vignite origins. À bientôt 54 ans, l'ingénieur* spécialisé dans les sciences environnementales et les matériaux, a déposé cinq brevets pour protéger le concept qu'il a développé avec, notamment, son associé, Nicolas Trelohan, lui aussi ingénieur.

« Ces déchets, sont des mines or moléculaires ! » Manu Moineau

Sur le papier, l'idée est simple : *« Nous avons conteneurisé, (dans des duos de conteneurs maritimes de 6 m), des unités que nous proposons de placer directement sur les gisements (de déchets agricoles), en cave coopérative, en distillerie, chez des domaines viticoles… Et nous transformons leurs marcs de raisin, lie de vin, (voire sarments), que l'on thermocompresse avec des machines embarquées, en emballages bio sourcés, 100 % recyclables, compostables, sans colle, ni résine, ni plastique. Pour nous, ces déchets, ce sont des mines d'or »*, sourit Manu Moineau. Des emballages notamment destinés à l'industrie du luxe ou pour la confection de coffrets de vin, de montres… Une première plaque a ainsi été conçue à l'IUT de Nîmes, raconte Manu Moineau. Issu du procédé des biochars sont également valorisables (lire ci-dessous). La start-up, soutenue par la pépinière du Sydel, Novel ID, pourrait ainsi provoquer une rupture industrielle, un changement de paradigme profond dans le secteur agricole et industriel en permettant une réduction massive des bilans carbone et des coûts d'enfouissement. Une proposition qui arrive à point nommé alors qu'une nouvelle réglementation européenne sur les emballages, la PPWR*, est entrée en vigueur ce mercredi 12 août. Or, *« une part signification du bilan carbone des grands groupes, est liée aux emballages ! »*, calcule-t-il.

Côté gisements, *« on travaille déjà avec Advini, nous avons des lettres d'intentions signées »*, assure le porteur de projet. Sud Amandes, à Garons, et Coopenoix, en Isère, sont aussi dans la boucle pour *« sécuriser la matière première. Ces entreprises, par exemple, ont un coût important de traitements et de transports de leurs déchets »*, explique-t-il. Aujourd'hui, le projet est très avancé. Une première levée de fonds de 500 000 € est attendue pour réaliser un premier duo nomade. Et le potentiel mondial serait de 100 millions de duos. Le procédé pourrait trouver de multiples applications terrestres comme maritime, notamment pour le traitement des sargasses. De quoi ouvrir des perspectives vertigineuses et, à terme, rebattre les cartes de l'industrie et de la gestion des déchets, à l'échelle mondiale.

Un procédé, plusieurs valorisations

TECHNOLOGIE Le principe repose sur deux conteneurs maritimes. Le premier assure l'asséchage et le broyage des déchets, dont le jus est extrait. Ces lixiviats constituent, selon Emmanuel Moineau, *« des mines d'or moléculaires »* pour l'industrie du luxe et la cosmétique. La matière sèche est ensuite répartie entre la thermo-compression, qui produit les emballages 100 % recyclables, et la pyrolyse. Cette dernière génère du biochar, utilisable pour l'amendement et la restructuration des sols, mais qui pourrait aussi être valorisée en charbon actif pour le traitement des eaux. Le gaz de synthèse issu de la pyrolyse alimente un groupe de cogénération qui produit l'électricité nécessaire au fonctionnement de l'unité. Un dispositif qui pourrait être piloté par seulement deux personnes, avec l'appui de l'IA.

> Le PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation, règlement [UE] 2025/40) est la réglementation européenne sur les emballages et les déchets d'emballages. Entrée en vigueur en début d'année 2025, son application obligatoire s'est appliquée depuis le 12 août 2026 dans tous les pays de l'Union européenne pour réduire l'impact environnemental du secteur.

Montagnac

Collecte de vêtements : le service est suspendu

Le service de collecte des vêtements est actuellement suspendu. Le prestataire qui assurait la gestion des colonnes de collecte n'étant plus opérationnel, aucun dépôt supplémentaire ne peut désormais être accepté dans les colonnes installées. Celles-ci seront prochainement retirées.

La municipalité recherche un nouvel opérateur afin de permettre la reprise de la collecte dans les meilleures conditions. La mise en place de nouvelles colonnes sera communiquée dès que les modalités et le calendrier d'installation auront été définis. Dans l'attente, il est demandé aux habitants de ne pas déposer de vêtements au niveau des anciennes colonnes.



Les colonnes vont être enlevées.

Dans les P.O. :

Dépôts sauvages : « préserver les indices pour retrouver le coupable »

PROPRETÉ

À Perpignan, les rubans de signalisation autour de zones de dépôts de déchets sauvages se multiplient. À quoi servent-ils ?

Une scène de crime digne des *Experts*. Dans divers endroits de Perpignan, des rubalises sont installées pour délimiter des zones de dépôts de déchets sauvages, suscitant l'étonnement des passants. Ces rubans de balisage ont un objectif : retrouver l'auteur des faits. « *Dès que les agents de propreté constatent un dépôt sauvage, ils avertissent la police municipale qui pose la rubalise. Cela permet de signaler que l'enquête est en cours* », explique Christian Aliet, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine. « *Auparavant, les agents nettoyaient immédiatement. Là, cela permet de préserver les indices pour retrouver le coupable* ».

4000 dépôts sauvages par an pour un coût d'1 million d'€

La « faction propreté » – comme on dit dans le jargon – de la police municipale, composée de neuf agents, se charge de l'enquête. « *C'est assez rapide, on retrouve (ou pas) le responsable dans la journée* ». Le malfaiteur encourt entre 68 et 135 euros d'amende, jusqu'à 1 500 € pour les professionnels aidés d'un véhicule.

Les dépôts sauvages demeurent un véritable fléau à Perpignan. « *Plus de 4 000 dépôts sauvages sont encore constatés par an. C'est beaucoup trop* ». Cela représente un coût financier pour la ville : « *Les dépôts sauvages et les déjections canines constituent un quart de l'activité du service propreté. C'est 1 million d'euros par an que le contribuable doit financer. C'est de l'argent qu'on pourrait mettre ailleurs* ». Christian Aliet regrette ses comportements individuels : « *Une minorité d'usagers nuit à la majorité des habitants. Cela pourrit leur quotidien et dégrade l'image de la ville* ».

Victor Noguès-Szalkowski



Les zones délimitées par les rubalises ressemblent à de vraies scènes de crime.

L'INDÉPENDANT

Ils dénoncent un automobiliste surpris à jeter mégot et détritus

FAITS DIVERS

Sur la D900, près de Banyuls-dels-Aspres, Sylvie et Bruno, agriculteurs dans les Pyrénées-Orientales, ont été témoins d'un acte d'incivilité ce dimanche 23 août. Un conducteur a jeté des détritus et un mégot par la fenêtre de sa voiture floquée aux couleurs d'une société… de lavage et de propreté.



Faut-il dénoncer les automobilistes qui jettent leur mégot par la fenêtre ?

ILLUSTRATION – PIXABAY-STORME22K

« *C'est totalement irresponsable* ». Ce dimanche 23 août matin, sur la D900 en direction du Boulou, peu avant le rond-point desservant Banyuls-dels-Aspres et Tresserre, Sylvie et Bruno, agriculteurs à la ferme Coll de Rousse (Tresserre), ont assisté à une scène particulièrement révoltante dans le contexte d'un risque d'incendie encore élevé dans le département des Pyrénées-Orientales.

À bord de leur véhicule, ils ont vu le conducteur roulant devant eux jeter des détritus par sa fenêtre. « *Il s'est débarrassé de papiers. Puis il a balancé un mégot* », s'offusquait Sylvie. « *Je trouve ce comportement choquant et outrant. Il y a des gestes à avoir. On a eu des feux tout l'été dans le département, des collègues ont tout perdu* », s'insurgeait l'agricultrice. La voiture de l'automobiliste était floquée aux couleurs d'une société de lavage. « *Pour une entreprise de propreté, c'est ironique* », ajoutait l'agricultrice. Indignés, Sylvie et Bruno ont décidé de dénoncer ce qu'ils ont vu en publiant une photo sur les réseaux sociaux. Une action devenue très courante durant l'été un peu partout en France. « *Si l'on continue de se taire, rien ne va changer. Il faut dénoncer ces crimes. Si vous voyez quelqu'un se faire agresser dans la rue, vous intervenez* ».

> **Si l'on continue de se taire, rien ne va changer**

Mise en cause dans le post à la viralité exceptionnelle, la société a réagi sous la forme d'un communiqué diffusé sous la publication. La société condamnait fermement ce type d'incivilité. Mais l'entreprise de lavage de véhicule s'étonnait aussi du geste de son employé : « *À notre connaissance, le salarié concerné n'est pas fumeur* ». Pour l'agricultrice, pas de doute, il s'agissait bien d'une cigarette : « *On voyait de la fumée sortir par la fenêtre* ». Sylvie et Bruno ont contacté la police pour signaler les faits.

Victor Noguès-Szalkowski

> *Contactée directement, l'entreprise mise en cause n'a pas souhaité faire plus de commentaires.*